

De la communion avant ou après la messe

— o —

Plusieurs *Semaines religieuses* ont, de nouveau, exhorté les fidèles à ne s'approcher de la Sainte Table que pendant la messe, après la communion du prêtre.

Voici sur ce point quelle est la pensée de l'Eglise.

Le Rituel romain dit : La communion du peuple, pendant la messe, doit se faire immédiatement après la communion du célébrant (à moins que, dans un cas donné pour un motif raisonnable, il y ait lieu de ne la faire qu'après la messe), car les oraisons que l'on récite à la messe, après la communion, se rapportent non seulement au célébrant, mais aussi aux communicants.

De là il découle que l'Eglise désire que les fidèles communient plutôt pendant la messe, ou du moins après la messe s'ils ont un motif raisonnable. La communion avant la messe et en dehors de la messe, quoique permise, s'éloigne davantage des intentions de l'Eglise.

Si la messe doit être *chantée*, le prêtre ne peut plus, étant revêtu des ornements de la messe, donner la communion ni avant ni après sa messe, mais seulement pendant la messe, à la communion (S. C. R., 19 janvier 1906).

(*Sem. rel. de Cambrai.*)

— + + + —

La Procession du Saint Sacrement en Portugal

— o —

On écrit de Lisbonne :

Une cérémonie solennelle et touchante à la fois vient de se passer à Lisbonne ; c'est l'acte de foi public de tout un peuple accompli par son roi et les principaux représentants de la nation. Quand on rapproche cette imposante manifestation du misérable spectacle que vient de donner le gouvernement français à Toulon et à Orléans, on se sentirait honteux d'appartenir à un pays qui ne craint pas de renier à la face du monde chrétien ses traditions les plus sacrées, si le sentiment public était vraiment représenté par ce gouvernement d'un jour ! . . .

Un soleil de feu dore les tours de la Seo patriarcale, vieilles de sept siècles et endommagées par les convulsions de 1755 ; sur ces tours, aux fenêtres des maisons voisines, le long des rues à pic, se presse une foule immense, avide de voir la procession de la Fête-Dieu.